

Ce dossier tente un examen sans passion ni préjugé de la réalité algérienne.

Il ne prétend pas être exhaustif : il ne vise pas à analyser les origines de la rébellion, à rappeler les occasions perdues, à mettre en cause les responsabilités de qui que ce soit. Il prétend fournir quelques éléments de réflexion sur ce que peut être le devenir de l'Algérie. Il ne défend pas une thèse, il tire les conclusions des faits.

Ses auteurs de philosophies et d'orientations politiques différentes, ont d'abord tenté de répondre pour eux-mêmes à un certain nombre de questions fondamentales. Quel peut être l'avenir à long terme de l'Algérie ? Quelle condition s'offre à nos compatriotes établis en Algérie ? L'intérêt bien compris de la FRANCE exige-t-il que soit maintenue à tout prix la souveraineté française sur l'Algérie ? Ils sont parvenus à cette conviction que la poursuite d'une politique fondée, qu'on le reconnaisse ou non sur la vertu des armes et écartant d'emblée toute vocation de l'Algérie à l'indépendance, est une entreprise désespérée.

Si les auteurs de ce dossier se sont décidés à lui donner une certaine diffusion, c'est parce qu'ils ont eu le sentiment qu'en présentant une étude du problème algérien fondée sur des faits, et non pas un manifeste inspiré par des préférences idéologiques, ils pouvaient contribuer à réduire les conflits qui divisent les Français à propos de l'ALGERIE. Qu'ils soient de gauche ou de droite, chrétiens ou libre-penseurs, tous ceux que n'obnubile pas une passion individuelle ou collective doivent pouvoir se rencontrer sur l'analyse des faits et les conclusions qu'elle comporte.

* * *

Au cas où ce premier dossier susciterait quelque intérêt une étude des formules qui pourraient être envisagées pour tenter de résoudre le problème algérien viendrait prochainement le compléter.

* * *

...../

Quiconque tente de prendre une vue lucide du problème algérien ne peut manquer d'éprouver un sentiment d'effroi devant sa gravité et devant l'ampleur des moyens que devrait engager la France pour tenter de maintenir sa souveraineté sur l'Algérie.

L'ALGERIE est un pays pauvre dont la croissance démographique est hallucinante. Les dures réalités algériennes excluent toute possibilité sérieuse d'ôter au nationalisme son principal aliment qui est la misère musulmane.

La souveraineté française sur l'Algérie ne peut plus se fonder sur l'adhésion ou la passivité des masses musulmanes. La FRANCE ne pourra maintenir sa souveraineté qu'en tenant en respect les forces d'une rébellion toujours prête à renaître, c'est-à-dire au prix d'un effort militaire et financier qui exigera une quasi mobilisation permanente de la Nation.

*
* * *

- L'AVENIR ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DE L'ALGERIE - (1)

La population actuelle de l'Algérie est de l'ordre de 10 millions d'habitants dont un peu plus d'un million d'européens (israélites compris). En 1980, la population musulmane comptera environ 18 millions d'habitants, en l'an 2000 elle atteindra 28 millions d'habitants dans l'hypothèse d'une baisse sensible de la fécondité et, dans l'hypothèse où cette baisse serait légère : 35 millions d'individus. Ce sera une population jeune. Actuellement, on peut estimer de 700 à 800.000 le nombre de musulmans en âge de travailler qui restent en dehors de la vie économique, qu'ils soient totalement dépourvus d'emploi (350.000) ou qu'ils ne soient employés que de manière tout à fait épisodique (350 à 450.000). Or, la population musulmane en quête d'emploi va passer de 2.400.000 à 4.800.000 entre 1956 et 1980 (1).

...../

(1). Voir notes documentaires.

L'ALGERIE ne peut faire vivre une telle population.

L'ALGERIE est largement exploitée au point de vue agricole. Au prix de grands travaux extrêmement coûteux, 100.000 hectares de plus de terres nouvelles pourraient être mis en culture, ce qui ne représente que 1/60ème des terres actuellement cultivées. Contrairement à une idée assez courante, la transformation des vignes en cultures céréalières réduirait sensiblement le niveau de vie musulman en diminuant notablement le nombre des emplois offerts. L'agriculture algérienne est donc hors d'état, quelques que soient les investissements envisagés, d'offrir un nombre d'emplois nouveaux qui vaille d'être retenu comme élément de solution du problème. L'industrialisation de l'ALGERIE est un mythe. Le développement industriel se heurte à des obstacles majeurs tenant aux faibles aptitudes naturelles de ce territoire à l'industrie. Les créations d'entreprises que l'on pourrait envisager ne sont en rien à la mesure des besoins sociaux reconnus. Ces créations limitées ne peuvent d'ailleurs se réaliser qu'à l'abri de la concurrence des pays évolués et notamment de l'industrie métropolitaine ; l'autonomie douanière en est la condition nécessaire.

L'ALGERIE n'est donc pas un pays neuf ni sous développé, mais un pays pauvre dont le surpeuplement impose une sévère politique de restriction des naissances que seule une autorité musulmane pourrait mettre en oeuvre.

L'immense écart, qui est encore appelé à grandir, entre le niveau de vie métropolitain et le niveau de vie musulman entraînera une immigration croissante des algériens musulmans en Métropole. Cet afflux peut rapidement poser des problèmes graves et peut être tragiques. De 60.000 en 1945, le nombre de travailleurs musulmans algériens en Métropole est passé à 200.000 en 1955 et à 330.000 en 1956. L'expansion démographique algérienne entraînera inévitablement la poursuite de cette progression à un rythme croissant. La France ne pourra pas, sur son territoire, donner de l'emploi aux immigrants algériens en même temps qu'aux générations nombreuses nées à la fin de la guerre et qui vont arriver à l'âge adulte. Nous risquons d'importer d'ALGERIE chômage et insécurité.

*
* * *

...../

L'existence de la rébellion algérienne modifie
entièrement les conditions dans lesquelles peut être maintenue la souve-
raineté française.

A la différence de ce qui existait avant ces deux dernières années, la FRANCE ne peut plus prétendre aujourd'hui exercer en ALGERIE sa souveraineté sans y maintenir en permanence un appareil militaire et administratif considérable et sans promouvoir une amélioration rapide du niveau de vie des populations. Elle doit désormais lutter contre une rébellion organisée capable d'exercer son pouvoir sur les masses, et lutter contre la misère qui fournit à la rébellion sa meilleure justification.

Des notes documentaires ci-jointes fournissent le détail des calculs qui permettent d'évaluer le coût de cette politique. Le maintien en ALGERIE de 400.000 hommes représente une charge supplémentaire de 350 milliards. Le montant des investissements annuels nécessaires pour améliorer de 4 % chaque année le niveau de vie d'une population dont la fécondité risque de s'élever devrait être porté à 800 milliards en 1980. L'ALGERIE est d'ailleurs hors d'état d'absorber des investissements aussi massifs en raison de l'exiguïté de ses ressources naturelles.

Telles sont les réalités qu'il convient de considérer lorsqu'on essaie de prendre une vision cohérente du problème algérien. Une amélioration appréciable du niveau de vie des populations musulmanes, qui ne suffit d'ailleurs pas à garantir le déclin du nationalisme algérien, implique en tout cas une diminution considérable du niveau de vie métropolitain. Si la FRANCE n'est pas prête à ces sacrifices et aux risques politiques qu'ils comportent, la prétention de maintenir la souveraineté française sur l'ALGERIE sans un effort militaire permanent est une rêverie sans objet.

*
* * *

Si l'exercice de notre souveraineté en ALGERIE est une fin en soi, si les sacrifices qu'elle exigera de la FRANCE sont dictés par une certaine conception de sa mission (refus de céder devant la rébellion, prise en charge du destin de populations misérables, volonté de maintenir intact un héritage), une telle politique échappe par définition même à toute critique et aucun argument de caractère rationnel ne peut prévaloir contre elle. En revanche, si l'on assigne à cette politique des objectifs précis, notamment l'exploitation des pétroles du Sahara et le maintien en ALGERIE des Français qui y sont installés, il est indispensable de rechercher si la mise en oeuvre des moyens nécessaires au maintien de la souveraineté française permettra d'atteindre ces objectifs et si les fins poursuivies justifient l'effort entrepris.

...../

En ce qui concerne les pétroles du Sahara, une note ci-jointe tente de faire le point des perspectives qu'offrirait à l'économie française la mise en exploitation des ressources récemment découvertes. Ces découvertes ont suscité un immense espoir. Mais l'on ne peut apprécier judicieusement la rentabilité des pétroles sahariens sans faire entrer en ligne de compte les charges indirectes qu'imposerait aux finances françaises l'exploitation du Sahara si elle se faisait dans un milieu politique hostile, tenu en respect par un appareil militaire considérable, que l'on s'efforcerait de gagner par une politique coûteuse d'amélioration du niveau de vie. Mieux vaudrait pour la FRANCE renoncer au pétrole saharien que de supporter les charges d'une telle politique.

Mais telles ne sont pas les vraies données du problème. La souveraineté française en ALGERIE n'est pas la condition sine qua non d'une exploitation du Sahara. Celle-ci est moins liée au maintien de cette souveraineté qu'à la non hostilité des populations musulmanes et à l'établissement de relations confiantes avec la TUNISIE.

Le maintien de la souveraineté française ne garantit pas la rentabilité de l'exploitation du Sahara ; il ne garantit pas non plus d'une manière durable l'établissement des Français d'ALGERIE. L'avenir à long terme des Français d'ALGERIE ne dépend pas seulement du maintien ou de l'abandon d'une structure politique qui réserve à la FRANCE les attributs de la souveraineté. Il est conditionné par l'évolution générale du milieu économique-social dans lequel ils se trouvent. La population musulmane croît infiniment plus vite que la population européenne ; elle prend conscience de ses besoins et de ses droits. Il sera impossible de lui faire admettre que les habitants d'origine européenne, qui représentent une fraction de plus en plus faible de la population, conservent dans leurs mains la plus grande part du revenu national algérien, et disposent des institutions capables de sauvegarder leurs privilèges. Même si la souveraineté française continuait à s'exercer en ALGERIE, ni le collège unique, ni l'égalisation progressive des revenus, ni la concurrence sur les emplois publics, ni la réforme agraire, ne pourraient être évités aux Français d'ALGERIE qui devraient, en tout état de cause, renoncer à toute prépondérance. Les Français d'ALGERIE ne doivent pas vivre dans l'illusion de leur établissement, qui a pu se faire dans le cadre de la souveraineté française, pourra se maintenir dans les mêmes conditions que celles dont ils ont bénéficié en un temps où la souveraineté française n'était pas contestée dans son principe même. Dénoncer cette illusion ne conduit pas à méconnaître les droits des Français d'ALGERIE. La Nation leur doit des garanties pour préserver l'avenir de leurs enfants. Mais ces garanties ne sont aucunement liées au maintien de la souveraineté française ; elles sont d'un autre ordre : les Français d'ALGERIE n'ont pas le droit d'imposer à la FRANCE la poursuite d'une

...../

politique visant au maintien de la souveraineté française ; ils ont le droit de voir sauvegarder efficacement leurs intérêts matériels. Dans les régions sous-développées de FRANCE, dans notre agriculture, dans notre industrie, leur remarquable esprit d'entreprise peut amener un regain de prospérité. Les garanties financières qui leur sont dues ne seront pas perdues pour la FRANCE.

*
* *
*

L'entreprise engagée par la FRANCE pour tenter de maintenir sa souveraineté en ALGERIE paraît inéluctablement vouée à l'échec.

La fin de notre politique doit être, non pas de maintenir à tout prix la souveraineté française en ALGERIE, ni de reconnaître à n'importe quel prix l'indépendance algérienne, mais de sauvegarder, au moindre prix, ce qui est indispensable à la NATION.

Où la NATION prendra conscience de ces réalités, ou une politique algérienne engagée dans la démesure sera abandonnée dans le désespoir.

*
* *
*

- NOTES DOCUMENTAIRES -

- A.- LA POPULATION DE L'ALGERIE
- B.- NIVEAU DE VIE
- C.- OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DE L'ALGERIE
- D.- ASPECTS FINANCIERS D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS TENANT
COMPTE DES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES
- E.- PERSPECTIVES OFFERTES PAR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES
PETROLIERES AFRICAINES
- F.- EVALUATION SOMMAIRE DU COUT DES OPERATIONS DE PACIFICATION
- G.- L'INDUSTRIE FRANCAISE ET LE MARCHE ALGERIEN

*
* *
*

A - LA POPULATION DE L'ALGERIE -

I.- DEMOGRAPHIE HALLUCINANTE.-

1°) Croissance globale

1920	5.800.000 habitants	indice 100
1938	7.500.000 -	- 130
1956	10.000.000 -	- 170
1970	15.000.000 -	- 260
1980	19.000.000 -	- 330
2000	30.000.000 - à	
	37.000.000 selon l'évolution de la fécondité.	520 à 640

2°) Croissance de la population européenne

en milliers

1955	1.000
1960	1.050
1965	1.100
1970	1.130
1975	1.170
1980	1.200
2000	1.350

...../

3°) Croissance de la population musulmane (chiffres en millions)

	Fécondité constante	Baisse différée et lente de la fécondité	Baisse immédiate et lente de la fécondité
1955	8,5	8,5	8,5
1960	9,8	9,8	9,8
1965	11,3	11,3	11,3
1970	13,3	13,3	13
1975	15,5	15,5	15
1980	18,3	18,3	17,2
1985	21,7	21,7	19,8
1990	25,7	25,7	22,6
1995	30,6	30,1	25,5
2000	36,6	35,5	28,4

Extrait de la Revue "POPULATION" de l'Institut National d'Etudes démographiques.

(juillet-septembre 1956)

II.- UNE POPULATION JEUNE.

Pour 1.000 habitants le recensement de 1946 décombrait en FRANCE
302 enfants et adolescents (jusqu'à 19 ans)
551 adultes (de 20 à 60 ans).

Dans la population musulmane d'ALGERIE, sur 1.000 personnes,
on compte actuellement :

525 enfants et adolescents pour 422 adultes

Soit en FRANCE :

55 enfants et adolescents pour 100 adultes

EN ALGERIE :

125 enfants et adolescents pour 100 adultes.

...../

La situation ira s'aggravant.

Population musulmane (en milliers)	1955	1960	1970	1980
- Moins de 20 ans	4.606	5.282	7.215	9.730
- 20 à 59 ans	3.696	4.208	5.388	7.182
- 60 et plus.	482	590	850	1.068
	<u>8.784</u>	<u>10.080</u>	<u>13.453</u>	<u>17.980</u>

Extrait d'un dossier "ALGERIE" publié en 1956 par
le Cabinet du Ministre Résident.

Ainsi en 1980, la population musulmane d'ALGERIE
comptera 135 enfants et adolescents pour 100 adultes.

Toutes choses égales d'ailleurs, les institutions
dont le coût est influencé par la proportion des enfants coûteraient donc
deux fois et demie plus cher en ALGERIE qu'en Métropole, et la proportion
ira s'aggravant : le régime métropolitain d'enseignement, d'allocations
familiales, de protection de la santé publique ne peut donc être étendu à
l'ALGERIE ni imité par elle.

Bien qu'actuellement la population algérienne ne
représente pas le quart de celle de la Métropole, l'assimilation suppose-
rait qu'en ces domaines l'on dépense en ALGERIE sensiblement plus de la
moitié de ce que l'on dépense pour le même objet en Métropole. En 1980
la dépense de l'ALGERIE coûterait à cet égard presque aussi cher que la
Métropole.

On ne peut mieux situer la différence radicale
entre les problèmes de la Métropole et ceux de l'ALGERIE et la nécessité
d'institutions algériennes spécifiques. Du seul point de vue scolaire, les
dépenses publiques atteignent en ALGERIE 23 milliards par an et ne per-
mettent qu'à peine de donner l'instruction au quart des enfants ; une

...../

scolarisation complète, avec les méthodes actuelles, coûterait 100 milliards par an actuellement et progresseraient jusqu'à plus de 200 milliards annuellement vers 1980.

III.- UNE POPULATION LARGEMENT INEMPLOYEE.

On ne peut mieux faire pour mesurer l'acuité du problème de l'emploi en ALGERIE que citer le dossier "ALGERIE" publié en 1956 par le Cabinet du Ministre résident :

« On peut d'ores et déjà prévoir qu'au cours des cinq années à venir la population masculine musulmane active augmentera d'environ 385.000 hommes, ce qui revient à dire qu'il conviendra de trouver annuellement 70.000 emplois nouveaux pour les jeunes gens en âge de travailler.

Un simple coup d'oeil sur la situation économique et professionnelle de la population en 1955 permet de se rendre compte que la population masculine musulmane active comprend sans les émigrés :

2.300.000 hommes { dont 1.850.000 dans le secteur agricole
et 450.000 dans le secteur non agricole

Leur répartition dans le secteur agricole est la suivante :

- 630.000 propriétaires ou chefs d'entreprises, dont 140.000 khammès
- 230.000 pasteurs
- 170.000 ouvriers permanents.

soit au total 1.030.000 personnes. Il reste donc un excédent de 800.000 hommes qui constituent la masse des "sous-employés" et des "non employés" Deux cent cinquante mille d'entre eux se sont fait inscrire au début de 1955 pour travailler sur les chantiers de chômage.

Dans le secteur non agricole : le commerce et l'industrie occupent quelque 400.000 salariés européens et musulmans. Selon les statistiques fournies pour 1954 par la Caisse Centrale de Coordination et de Surcompensation des Allocations Familiales d'ALGERIE, sur 170.000 allocataires, 131.775 sont musulmans et 46.229 européens ce qui pourrait laisser supposer que quelque 300.000 musulmans sont salariés dans le secteur non agricole. Donc environ 150.000 individus sur les

...../

450.000 que compte ce secteur seraient eux aussi "sous-employés" ou "non employés". Il est intéressant de préciser que la partie strictement industrielle du secteur précité emploie environ la moitié des 400.000 salariés susvisés et on estime que 54 % de ces derniers sont musulmans. L'évolution de l'emploi dans le secteur non agricole a été assez favorable au cours des années écoulées du fait que l'ALGERIE n'est plus un pays exclusivement agricole. L'effort réalisé en faveur de l'équipement industriel est la cause principale de cette situation et il convient de retenir que dans la production algérienne, l'industrie représente déjà 28 % l'agriculture ne représentant plus que 39 %. Le nombre des salariés du secteur non agricole s'est, grosso modo, accru de 100.000 unités en cinq ans (300.000 en 1949, 400.000 en 1954).

Le marché du travail algérien ne pouvant pas, dans les conditions actuelles de l'économie de ce territoire, absorber un important contingent supplémentaire de main d'oeuvre, l'émigration d'une partie des 70.000 nouveaux venus sur le marché du travail s'avère chaque année indispensable, si l'on veut éviter de voir le nombre des sous employés et des non employés s'accroître dans des conditions inquiétantes et de ce fait même, la situation sociale et politique se détériorer 1)

Ainsi, près d'un million d'hommes sont sans emploi ou sous-employés ; la seule perspective offerte à la plupart des 350.000 jeunes hommes qui vont arriver à l'âge du travail dans les 5 ans est d'émigrer en Métropole. Mais qu'arrivera-t-il ensuite ? Entre 1960 et 1980, la population musulmane adulte passera de 3.700.000 à près de 7.200.000 : ce sont 2.000.000 d'emplois que l'ALGERIE ou la FRANCE devrait fournir en 20 ans pour faire face à ces besoins nouveaux. Et dans les deux décades suivantes il s'agira de 6.000.000 à 8.000.000 d'emplois supplémentaires. L'impossibilité radicale de faire face à de tels besoins en ALGERIE conduira à une émigration massive vers la Métropole où les travailleurs musulmans, dans 10 ans pourraient fort bien avoisiner le million, ce chiffre étant lui même appelé à croître massivement par la suite. Or, à partir de 1965 au plus tard, la FRANCE devra déjà procurer un nombre considérable d'emplois supplémentaires pour occuper les générations nombreuses arrivant à l'âge adulte. L'immigration qui pour quelques années encore constitue un facteur d'expansion deviendra un danger économique et social très redoutable.

IV.- DENSITE DE LA POPULATION.

Le département d'ALGER avec 340 habitants au Km² peut se comparer au département du Rhône, le département de Tizi Ouzou 140 habitants au Km², à la Seine Maritime, le département de Constantine (73 habitants au Km²) représente une fois et demie le département de la

...../

Gironde ; le département de Sétif (58 habitants au Km²) plus que Doubs et Saône & Loire réunis ; le département d'Oran (56 habitants au Km²) un peu plus que Charente Maritime et Vendée réunis ; le département de Mostaganem (53 habitants au Km²) l'Ain et la Haute Savoie réunis ; le département d'Orléansville (49 habitants au Km²) plus que l'Eure et l'Eure & Loir réunis ; le département de Tlemcen (46 habitants au Km²) la Dordogne, en un peu plus dense ; le département de Bône (29 habitants au Km²) cinq départements du Lot accolés, le département de Médéa (16 habitants au Km²) six Lozère accolées ; le département de Batna et l'Aurès (14 habitants au Km²) huit Hautes Alpes accolées ; le département de Tiaret, les chotts et le désert (10 habitants au Km²) quatre Basses Alpes accolées.

Ces comparaisons illustrent la gravité des problèmes économiques et sociaux posés dans un pays pauvre par la densité actuelle du peuplement et l'acuité que prendront ces problèmes à mesure d'une expansion démographique vertigineuse. Il faut faire vivre dans le département de Tizi Ouzou une population égale à celle de la Seine Maritime qui possède Rouen et Le Havre ; dans celui de Constantine une fois et demie la population d'un département aussi riche que celui de la Gironde avec Bordeaux, etc...

Quant aux départements les moins peuplés, ils le sont encore assez pour se comparer à certains départements métropolitains du point de vue de la densité de la population, mais leur ruineuse superficie, leur sol aride, leur relief tourmenté, le caractère souvent nomade de leur population, interdisent de les contrôler efficacement.

*

* *

*

B - NIVEAU DE VIE -

1°) "Cinq millions de personnes y vivent dans les conditions les plus précaires avec un revenu moyen qui, compte tenu de l'autoconsommation, ne dépasse pas 16.000 Fr. par an et par tête".

(Extrait du discours prononcé par Robert LACOSTE, Ministre résidant en ALGERIE, à la séance de l'Assemblée Algérienne le 21 février 1956).

*
* * *

2°) Il est indispensable de rappeler qu'en étudiant les rapports qui existent entre les richesses et la population de l'ALGERIE, on s'aperçoit que celle-ci n'arrive plus à employer ni à nourrir les populations habitant sur son sol.

Alors qu'au MAROC apparaît une marge réelle entre les richesses existantes et les richesses possibles, ainsi qu'entre les niveaux de vie existants et les niveaux de vie possibles, cette marge est, dans bien des régions d'ALGERIE (Kabylie, Aurès, etc...) pratiquement inexistante. Si au MAROC le problème économique l'emporte encore sur le problème démographique, en ALGERIE le problème démographique a la primauté sur le problème économique dont la solution devient de plus en plus malaisée. Dès 1935, l'ALGERIE ne suffit plus à assurer la subsistance d'une grande partie de sa population. Les pouvoirs publics doivent lutter contre la famine en prélevant 100.000 quintaux de blé sur le stock de sécurité pour le ravitaillement des populations nécessiteuses. En 1936, 400.000 quintaux ont ainsi été distribués et ces dernières années, 17 % des récoltes céréalières commercialisées étaient retenues pour faire face à d'éventuelles calamités.

Chaque année, par suite du simple accroissement de la population, plus de 200.000 quintaux supplémentaires de céréales sont nécessaires. La population vivant essentiellement de céréales, on calcule qu'en 1871, chaque habitant disposait de 5 quintaux et aujourd'hui, avec une bonne récolte, il n'en a plus guère que 2 quintaux à sa disposition.

Alors qu'en 1936, MM. LAROQUE et OLIVE pouvaient écrire dans leur rapport sur l'émigration algérienne que celle-ci était "essentiellement commandée par les variations de l'économie métropolitaine" il est hors de doute que de nos jours la pression démographique est devenue

...../

la cause essentielle de cette émigration. Les variations de l'économie métropolitaine ne sont certes pas à négliger et il est en particulier certain que dans la mesure où il y a expansion économique, l'insertion des algériens dans la vie française est largement facilitée.

L'émigration vers la FRANCE est donc devenue une nécessité vitale pour permettre à une masse sous alimentée et en voie de prolétarianisation de vivre.

Divers travaux effectués par le Service statistique de l'ALGERIE permettent de prévoir que le déséquilibre existant en ALGERIE entre les richesses et la population ne fera que s'accroître.

Dans une étude non publiée effectuée en 1949, M. J. BREIL écrivait :

" Il est infiniment probable que l'optimum de la population au dessus
" duquel se crée un déséquilibre dangereux entre population et ressource
" est dépassé en ALGERIE depuis une dizaine d'années ".

(Extrait d'un dossier "ALGERIE" publié en 1956 par le Cabinet du Ministre résident.)

3°) La diversité des conditions sociales en ALGERIE ôte toute signification à une moyenne définissant le niveau de vie. Rappelons pourtant qu'en 1954, le revenu national de l'ALGERIE était de 600 milliards de francs pour 9.500.000 habitants soit 63.000 fr. par tête. Mais un million d'Européens dont le niveau de vie n'est que légèrement inférieur à celui de la Métropole (qui est de l'ordre de 300.000 fr. par tête) prélèvent à eux seuls une part considérable de ce revenu national, ce qui explique le chiffre extrêmement bas (de l'ordre de 20.000 fr. par an) habituellement retenu pour situer le niveau de vie musulman moyen.

*
* *
*

AGRICULTURE.-

L'ALGERIE est un pays pauvre plutôt que sous-développé au point de vue agricole. L'agriculture et l'élevage y représentent la principale production, apportant le tiers du revenu du territoire pour faire vivre les deux tiers de sa population.

Les recettes correspondantes avoisinent 200 milliards pour les dernières années dont 150 milliards en gros pour les végétaux, 50 milliards pour les animaux. Encore ces chiffres faibles comportent-ils pour une part importante (50 à 60 milliards) les ressources de la viticulture algérienne que soutient financièrement la Métropole.

La superficie totale de l'ALGERIE est de 221,5 millions d'hectares dont 21 millions pour l'ALGERIE du nord, et 199,5 millions pour l'ALGERIE du sud. Les terres cultivées n'y représentent avec moins de 7 millions d'hectares que moins de 3 % de la superficie totale. Même dans l'ALGERIE, du Nord, incomparablement plus riche que les territoires du sud, la proportion des surfaces cultivées par rapport à la superficie totale ne dépasse pas 21 % au lieu de 70 % en métropole.

Avant d'étendre les superficies cultivables, il faudrait d'abord pouvoir sauver celles que détruit chaque année une érosion redoutable. L'effort considérable depuis longtemps entrepris pour lutter contre cette dégradation a permis au cours des seules années 1954 et 1955 de traiter 154.000 hectares correspondant à 62.000 Kms de banquettes : or, au cours de la même période, les superficies attaquées par l'érosion ont représenté le double des surfaces ainsi traitées. L'oeuvre de défense et restauration des sols ne va d'ailleurs pas sans difficultés politiques, la population acceptant souvent mal la réglementation qui tente de protéger l'ALGERIE contre le déboisement.

L'irrigation du Chott Ech-Chergui, qui exigerait des capitaux considérables, à supposer qu'elle soit techniquement réalisable, n'apporterait qu'un supplément de 100.000 hectares de bonnes terres, soit une superficie à peine supérieure à celle qui, en dépit de notre action protectrice, disparaît chaque année du fait de l'érosion.

Reste l'espoir d'une hypothétique reconquête par la culture de l'ancien "limes romain" (zone pré-steppique). Il faudrait non seulement arrêter la conquête séculaire de l'ALGERIE par le désert, mais reconquérir sur le désert ce qu'il a gagné au cours des siècles.

...../

Il faudrait reforester progressivement les pentes de la montagne, domestiquer les oueds et capter les sources, réaliser ainsi un immense ensemble d'ouvrages de petite hydraulique et un gigantesque réseau de canalisations. Moyennant quoi, il ne serait peut être pas exclu de voir renaître des mises en culture, sur cette bande de 40 à 60 Kms de profondeur ; dans la meilleure des hypothèses, ces mises en culture interviendraient au bout de 30 ans sur des terres médiocres qui pourraient porter des oliviers prolongeant la forêt tunisienne de SPAX, des céréales dans les conditions de rendement très insuffisantes et des légumes : la mise en oeuvre impliquerait des transferts de population de la frange côtière et de la Kabylie vers la bordure sud-aurésienne.

Tant en raison du délai nécessaire à sa réalisation que de sa faible efficacité, cette entreprise gigantesque et pleine d'incertitudes, ne répond que de manière presque insignifiante aux besoins.

L'amélioration du rendement dans l'agriculture traditionnelle peut permettre un accroissement de la production au prix d'un long effort qui ne portera que lentement ses fruits ; il s'agirait de combler en partie l'écart entre les rendements obtenus par les fellahs et ceux qu'obtient sur des terres comparables, l'agriculture évoluée, les premiers étant compris entre le 1/3 et la 1/2 des seconds.

Cette oeuvre sera nécessairement lente. Elle suppose une action globale sur le mode de vie, par l'éducation de base et la vulgarisation agricole, action qui ne paraît pouvoir être menée efficacement que dans un climat de concorde et de confiance. Si cette politique implique un important développement des moyens matériels de production, il s'agit d'abord d'agir sur les hommes en recrutant, formant et implantant des milliers d'animateurs et de vulgarisateurs.

Si cette action peut avoir un heureux effet sur le niveau de vie des musulmans actuellement employés dans l'agriculture, elle n'apporte aucun accroissement durable des sources d'emploi : la mise en valeur de terres nouvelles ne laissant place qu'à des espoirs lointains et fort insuffisants, le contrôle de la méoanisation et une hypothétique reconversion de cultures pauvres en cultures employant une abondante main d'oeuvre pourraient seuls offrir en permanence du travail supplémentaire. Les auteurs du plan décennal concluent à la possibilité d'accroître de 24 % en 1965 les heures de travail distribuées en agriculture. Or, la population en âge de travailler s'accroîtra dans le même temps en ALGERIE de 33 % et il convient de souligner que 25 à 30 % de cette population est d'ores et déjà inemployée ou employée de manière épisodique. Dans le secteur agricole, il faut donc s'attendre dans les 10 ans à venir à une aggravation du sous-emploi durable qui ne pourra être partiellement

...../

et provisoirement masquée, dans la meilleure hypothèse, que par la réalisation de travaux de premier établissement.

Au sortir de cette période, au moment où la pression démographique sera sensiblement accrue, la situation sera donc aggravée et ne pourra qu'aller s'aggravant.

L'on conçoit que, toutes les actions conjuguées dont beaucoup sont de réalisation fort incertaine, n'étant pas à la mesure du problème, les responsables de l'ALGERIE s'attachent à définir les conditions d'une industrialisation de l'ALGERIE. Mais ici encore, les espoirs qui s'offrent sont minces en regard de besoins immenses.

*
* * *

INDUSTRIE.-

L'ALGERIE n'est pas dans l'ensemble sous exploitée au point de vue industriel. Certaines exploitations actuelles parmi les plus importantes ne se maintiennent d'ores et déjà que pour des raisons sociales et politiques.

Tel est le cas des houillères du sud-oranais, dans la région de Colomb-Béchar, qui produisent 250.000 à 300.000 tonnes d'un charbon médiocre et ne couvrent que la moitié des besoins actuels de l'ALGERIE. Employant 3.000 ouvriers, elles coûtent à la Métropole plus d'un milliard de francs par an, soit plus de 300.000 fr. par ouvrier et plus probablement que la masse des salaires distribués.

600.000 à 800.000 tonnes de phosphates sont extraites chaque année du gisement du Kouif, près de Tébessa. Il s'agit d'un phosphate pauvre dans un gisement en voie d'épuisement et qui ne serait plus exploité sans l'aide du comptoire Nord-africain des phosphates qui assure le monopole des ventes pour les trois pays d'Afrique du Nord.

Un gisement important, celui du Djebel Ouk, peut être exploité. Mais il s'agit encore de phosphates pauvres dont l'extraction exigerait 12 milliards d'investissements pour un résultat si drouteux que la Commission aux Mines s'est prononcée nettement contre les investissements qui permettraient d'employer 2.200 ouvriers.

Le minerai de fer algérien est riche et assez abondant : l'ALGERIE produit trois millions et pourrait produire quatre millions de tonnes par an, provenant essentiellement du gisement de l'Ouenza. Cette ressource permettrait d'envisager la création d'une

...../

industrie sidérurgique.

L'ALGERIE produit 15.000 tonnes de minerai de plomb et 55.000 tonnes de minerai de zinc. Les autres ressources minérales de l'ALGERIE, dont le sel, au moins dans l'ALGERIE du nord, a été très largement prospecté, sont faibles et souvent inexploitable : le sous-sol procure chaque année 100.000 tonnes de sel, 20 ou 30.000 tonnes de pyrites de fer, quelques milliers de tonnes de minerai d'antimoine, quelques centaines de tonnes de minerai de cuivre.

Comme partout dans le monde, il y a en ALGERIE de larges possibilités pour l'industrie des matériaux de construction, mais ces possibilités sont déjà en partie exploitées puisque le potentiel de l'industrie du ciment s'est accru depuis 1943 au point de permettre une production de 670.000 tonnes en 1956 contre 324.000 en 1950 et 80.000 en 1943.

Restent deux grands produits végétaux susceptibles d'une transformation sur place :

1°) l'alfa, matière première du papier de luxe, dont l'avenir industriel est d'ailleurs menacé, est utilisé par l'industrie algérienne à concurrence de 50.000 tonnes tandis que 150.000 à 200.000 tonnes s'exportent vers la Grande-Bretagne.

2°) le liège, dont l'avenir est encore plus incertain, est exporté à l'état brut pour une valeur de 4 milliards tandis que deux milliards de liège élaboré ou aggloméré en ALGERIE est vendu à la Métropole.

Les industries que l'on peut fonder sur des ressources en matières premières aussi faibles et généralement handicapées par une situation géographique impliquant des transports très onéreux ne constituent pas un élément de solution appréciable du problème social algérien, même si l'on y adjoint certaines industries agricoles et alimentaires. Et s'il s'agit de prévoir et de maintenir des réalisations aussi artificielles que certaines entreprises actuelles, mieux vaut peut être, à tout prendre, accorder les subventions sous forme d'aide sociale.

Les zéloteurs de l'industrialisation algérienne feront valoir les avantages pouvant résulter d'un bas prix de l'énergie grâce à l'exploitation des pétroles sahariens. Il est facile de faire observer que la présence de pétrole n'a jamais suffi à elle seule à

...../

susciter sur place la création d'industries (1). L'énergie ne fait d'ailleurs pas défaut actuellement à l'ALGERIE où la production électrique est sensiblement en avance sur la demande. Le bas prix de l'essence et du gas oil, inférieur de 30 à 50 % à celui qui est pratiqué en Métropole, constitue d'ores et déjà un avantage en faveur de l'industrie algérienne qui connaît par contre des tarifs d'énergie électrique jusqu'ici sensiblement supérieurs à ceux de la Métropole (de 35 à 80 %). Que ce soit grâce aux ressources en gaz naturel et en pétrole ou grâce à une baisse du prix de l'énergie électrique, la réduction de prix de revient qui peut résulter d'un moindre coût de l'énergie n'est pas de nature à compenser, de très loin, les handicaps d'une industrie algérienne qui ne pourrait se développer amplement que d'une manière le plus souvent artificielle. Dans le coût des produits, on rappellera en effet qu'en France le prix de l'énergie n'intervient, en ce qui concerne les produits intermédiaires que de 6 à 30 %, les produits alimentaires que de 0,8 à 6 %, les produits finis que de 2 à 9 %.

Parmi les difficultés multiples auxquelles se heurte l'industrialisation de l'ALGERIE (qualification insuffisante de la main d'oeuvre, insuffisance de l'épargne, etc...) trois méritent d'être soulignées particulièrement et constituent des obstacles majeurs.

Il faut mentionner d'abord la configuration particulière de l'ALGERIE dont la zone fertile s'étend le long de la côte sur plus de 900 Kms, ce qui contraint à de longs transports de matières premières et de produits finis. On n'évoquera que pour mémoire en ce qui concerne les transports extérieurs, le coût très élevé pour l'ALGERIE du monopole de pavillon, ce handicap pouvant disparaître si le marché commun devait rétablir en ce domaine la concurrence.

Beaucoup plus grave est l'étroitesse des débouchés intérieurs possibles dans un pays où une fraction considérable de la

...../

(1) Il convient aussi de noter que seul le gisement d'Hassi Rmel paraît, du point de vue économique, devoir trouver une issue à travers l'ALGERIE et que l'on ignore encore les conditions dans lesquelles le gaz d'Hassi Rmel pourrait alimenter une sidérurgie algérienne.

population, pour ne pas dire la grande majorité, vit pratiquement en dehors d'une économie de marché. Il n'y a pas d'expansion économique possible tant que la majorité de la population n'aura qu'un revenu dérisoire de 16.000 Fr. par an et par tête, et l'on ne voit pas comment cette situation douloureuse pourrait se modifier radicalement compte tenu des données géographiques et démographiques.

L'on n'imagine mal d'autre part la jeune industrie algérienne trouvant l'essentiel de ses débouchés hors de son territoire et allant concurrencer des pays riches et largement industrialisés. Comment imaginer dès lors le développement de cette industrie dans le cadre d'une union douanière avec la FRANCE ? Les échecs récents de la manufacture des Tapis d'Oran et de la manufacture nord-africaine des faïences, imputables à la concurrence métropolitaine font figure de précédents édifiants. L'autonomie douanière a toujours été et restera la condition sine qua non de l'industrialisation d'un pays sous développé, et à plus forte raison d'un pays aux ressources naturelles et aux aptitudes industrielles aussi médiocres que l'ALGERIE. Il est certes possible en théorie de compenser par une aide budgétaire très importante les handicaps des nouvelles entreprises algériennes. Mais le caractère massif de l'aide qui serait nécessaire (1) afin d'édifier une industrie concurrente de celle de la Métropole amènerait rapidement des réactions très vives de l'industrie et de l'opinion métropolitaine. On ne pourrait imaginer meilleur procédé pour développer en FRANCE très efficacement le " complexe hollandais " que redoutent tous ceux qui souhaitent le maintien d'une certaine présence française en Afrique du Nord et pour conduire l'opinion à refuser toute aide à l'ALGERIE.

De telles données autorisent à conclure que l'industrialisation de l'ALGERIE est un mythe dans la mesure où l'on entend la réaliser dans une symbiose franco-algérienne et où l'on prétend en attendre un développement de l'emploi suffisant pour pallier de manière appréciable les insuffisances d'emploi dans le secteur agricole et les effets d'une expansion démographique démesurée.

* * *

...../

(1) Le Gouvernement général aurait proposé une subvention de 50 % des dépenses d'investissement réalisées et des détaxations pouvant aller jusqu'à 8 % du chiffre d'affaires.

CONDITIONS POLITIQUES D'UN PROGRES ECONOMIQUE EN ALGERIE.

Qu'il s'agisse d'expansion agricole ou industrielle aucune action efficace n'est réalisable, ainsi que l'ont souligné les responsables du plan de 10 ans mis à l'étude par le Ministre résident, sans un concours actif, et même enthousiaste de tous les éléments de la population en faveur de cette " grande aventure ". La première condition est l'apaisement de toute l'Afrique du Nord, non seulement sur le plan politique et militaire, mais aussi sur le plan social.

C'est donc pur verbalisme que de prétendre résoudre l'actuel conflit par le progrès économique puisque la condition de tout progrès économique en ALGERIE est d'abord dans une restauration de la paix et de la confiance. Un exemple illustre bien cette situation une oeuvre magnifique et considérable, bien qu'elle ne soit pas à la mesure des progrès de l'érosion est menée par la FRANCE pour la défense et la restauration des sols algériens ; ce travail d'intérêt avant tout musulman se heurte non seulement aux destructions des ouvrages par le F.L.N. mais à l'indifférence des fellahs qui n'entretiennent pas les banquettes réalisées à grands frais et qui laissent moutons et chèvres détruire les jeunes pousses et accélérer l'érosion. Les gardes forestiers apparaissent comme des agents colonialistes alors que leurs contrôles contribuent à préserver l'ALGERIE des progrès du désert. Particulièrement visés, ils ont dû souvent se replier.

Une telle oeuvre ne peut être conduite qu'avec l'adhésion sans réserve des intéressés ou par un régime sévèrement autoritaire, capable de contrôler efficacement tout le territoire, ou mieux par un régime fort capable de susciter l'enthousiasme. C'est dire que, quelles que soient les sommes consacrées à la défense et restauration des sols, l'efficacité de notre action a été, est, et restera insuffisante.

Dans ce pays, d'une exceptionnelle pauvreté, le progrès, s'il est possible, ne viendra pas de l'extérieur mais de l'action même des populations.

*
* *
*

D - ASPECTS FINANCIERS D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS TENANT
COMpte DES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES

Une étude financière des investissements nécessaires pour maintenir le niveau de vie algérien ou pour l'améliorer, repose nécessairement sur des hypothèses concernant l'évolution démographique et le rendement des investissements.

Les chiffres qui seront donnés représentent des minima : ils sont en effet fondés sur l'hypothèse optimiste selon laquelle le rendement des investissements en ALGERIE serait analogue à celui des pays industrialisés, soit environ 20 %, c'est-à-dire que l'on suppose que pour 1.000 F. d'investissement net, le revenu national sera accru de 200 F. Les estimations retenues pour les pays sous-développés sont en général inférieures surtout lorsque la pression démographique y est forte.

Les estimations qui vont être données sont extraites d'une étude publiée par la revue "POPULATION", étude dont les conclusions, pour la première décade (1955/1956) recourent celles du rapport du groupe d'études des relations financières entre la Métropole et l'ALGERIE, plus connu sous le nom de rapport MASPETIOL (1).

Il convient de bien préciser que les sommes en cause représentent les investissements neufs pris chaque année sur la masse des richesses nationales, que ces investissements

...../

- (1) Ce groupe d'études constitué par une décision ministérielle du 10 octobre 1954 a étudié diverses hypothèses de développement économique pour la période 1955/1956. Il a préconisé l'adoption d'un plan de financement permettant d'élever de 3 % par an le niveau de vie moyen. Le concours du Trésor public doit progresser de 15 milliards par an pour atteindre 125 milliards en 1960. et être stabilisé à 150 milliards de 1962 à la fin de la période. La pression fiscale en ALGERIE doit croître d'un point par an pour se stabiliser à 24 % à partir de 1960. Les investissements neufs des entreprises doivent atteindre 185 milliards en 1960 et se stabiliser aux environs de 210 milliards par an à partir de 1961. En réalité, il semble dès maintenant établi que ce plan ne pourra être réalisé que si le Trésor prend la charge de la très grande majorité des investissements prévus.

soient publics ou privés, qu'ils soient financés par les entreprises ou par les collectivités publiques, par le Trésor métropolitain ou par l'ALGERIE. Il est néanmoins clair que faute de pouvoir amputer notablement la consommation algérienne, déjà très faible, et que l'on se propose ou de maintenir ou de développer selon les hypothèses retenues, c'est la Métropole qui devra apporter l'essentiel des capitaux et limiter à due concurrence sa consommation. Dans cet apport métropolitain, il est également certain que la part du Trésor sera considérable et constamment croissante.

Selon l'hypothèse retenue d'un rendement des investissements de 20 % dont il importe de bien retenir le caractère optimiste, les capitaux nécessaires annuellement se situeraient aux niveaux suivants :

1°) pour maintenir simplement le niveau de vie actuel :

Ils croîtraient de 70 milliards de francs au départ à 180 milliards en 1980 et 400 milliards de francs en l'an 2000 si la fécondité est constante ;

Ils croîtraient de 70 à 180 milliards de francs en 1980 et 320 milliards en l'an 2000 en cas de baisse différée et lente de la fécondité ;

Ils croîtraient de 70 à 140 milliards de francs en 1980 et 150 milliards en l'an 2000 en cas de baisse immédiate et lente de la fécondité.

2°) pour accroître de 2 % par an le niveau de vie :

Ils croîtraient de 100 milliards de francs au départ à 400 milliards en 1980 et 1.200 milliards en l'an 2000 si la fécondité est constante ;

Ils croîtraient de 100 à 400 milliards de francs en 1980 et 1.000 milliards en l'an 2000 en cas de baisse différée et lente de la fécondité ;

Ils croîtraient de 100 à 330 milliards de francs en 1980 et 650 milliards en l'an 2000 en cas de baisse immédiate et lente de la fécondité.

...../

3°) pour accroître de 4 % par an le niveau de vie ;

Ils croîtraient de 130 milliards de francs au départ à 800 milliards en 1980, 4.000 milliards en 2000 en cas de fécondité constante ;

Ils croîtraient de 130 milliards de francs à 800 milliards en 1980, 3.500 milliards en 2000 en cas de baisse lente et différée de la fécondité ;

Ils croîtraient de 130 à 700 milliards en 1980 2.000 milliards en l'an 2000 en cas de baisse immédiate et lente de la fécondité.

La dernière hypothèse même, qui comporte l'augmentation de niveau de vie la plus forte, est politiquement insuffisante alors que les capitaux qu'elle exige la rendent absolument utopique. Une élévation du niveau de vie de 4 % par an en Métropole peut être escomptée. Elle maintiendrait l'écart relatif entre les niveaux de vie métropolitain et algérien. Mais il est plus probable que l'effort à réclamer en ALGERIE amènerait une stagnation puis une régression du niveau de vie en FRANCE, la question est de savoir si la FRANCE y est prête.

A cet égard, il importe de situer l'importance des capitaux qui s'investiraient en ALGERIE par rapport aux investissements métropolitains. Pour effectuer cette comparaison, il est admis que les investissements en métropole croissent de 3 % par an, ce qui ne serait sans doute pas réalisable si la FRANCE devait assurer le développement économique de l'ALGERIE permettant d'y élever le niveau de vie.

Pour assurer le maintien du niveau de vie algérien actuel, il faudra réaliser en ALGERIE des investissements représentant par rapport aux investissements métropolitains de 4,6 à 7 % selon les hypothèses démographiques retenues et la période considérée. C'est donc un effort sérieux, mais supportable.

Pour accroître le revenu par tête en ALGERIE, il faut envisager au contraire un effort gigantesque. Les capitaux nécessaires, si la fécondité était constante, représenteraient en proportion des investissements métropolitains de 7 % au début de la période considérée à 23 % en l'an 2000 pour une amélioration du niveau de vie de 2 % par an, de 9 % au début de période à 65 % en l'an 2000 pour une amélioration du niveau de vie de 4 % par an.

...../

Si la fécondité tendait à baisser lentement, les proportions seraient de 7 % en début de période à 19 % en l'an 2000 pour une amélioration du niveau de vie limitée à 2 % par an, de 9 % en début de période à 60 % en l'an 2000 pour une amélioration de 4 % par an.

A supposer que l'ALGERIE soit en mesure matériellement de recevoir de tels investissements et d'en tirer le fruit, ce que dément l'inventaire de ses ressources naturelles, ces sacrifices considérables imposés à la Métropole ne suffiraient pas à résoudre le problème social et politique. En effet, à supposer retenu et réalisé le programme le plus ambitieux comportant une amélioration du niveau de vie de 4 % par an, il faudrait 50 ans pour amener le revenu par tête à 160.000 F. soit environ la moitié du chiffre actuel pour la Métropole. Si le niveau de vie métropolitain continue de croître, la disproportion maintiendra un esprit de révolte. Si l'on décide de bloquer durant 50 ans le niveau de vie métropolitain à son niveau actuel, il faut le savoir et courir consciemment les risques politiques que cela comporte pour la FRANCE.

*
* *
*

E - PERSPECTIVES OFFERTES PAR LA MISE EN VALEUR
DES RESSOURCES PETROLIERES AFRICAINES

Compte tenu de la croissance des besoins énergétiques et de l'augmentation de la production de charbon, d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire, qui peuvent être raisonnablement envisagées, les besoins de la FRANCE en produits pétroliers et en gaz naturel, qui étaient de 28,5 millions de tonnes équivalent charbon en 1955, s'élèveront à :

- en 1961 à 46,5 millions de tonnes équivalent charbon
- en 1964 à 64 - - -
- en 1975 à 74 - - -

La production nationale de pétrole et gaz naturel qui était de 1,5 tonne équivalent charbon en 1955, s'élèvera à :

- en 1961 à 8,6 millions de tonnes équivalent charbon
- en 1965 à 18 - - -
- en 1975 à 40 - - -

Les importations, qui étaient de 27 millions de tonnes équivalent charbon en 1955, devront donc s'élever à :

- en 1961 à 38 millions de tonnes équivalent charbon
- en 1965 à 46 - - -
- en 1975 à 34 - - -

La production africaine (pétrole du Sahara et accessoirement pétrole du Gabon) peut être évaluée :

- en 1961 à 9 millions de tonnes de brut (soit 12,5 millions de tonnes équivalent charbon)
- en 1965 entre 20 et 25 millions de tonnes de brut (soit entre 26 et 32 millions de tonnes équivalent charbon)
- en 1975 entre 50 et 70 millions de tonnes de brut.

...../

Si ces hypothèses se vérifiaient, la FRANCE devrait importer, en 1961, 9 millions de tonnes de produits africains et 21 millions de tonnes de produits étrangers. Elle devrait importer, en 1965, 20 à 25 millions de tonnes de produits pétroliers africains et seulement 10 à 15 millions de tonnes de produits étrangers. Mais en 1975, elle pourrait devenir exportatrice et vendre de 24 à 44 millions de tonnes.

Alors que, jusqu'en 1961, le coût approximatif des importations de produits pétroliers payables en devises sera de l'ordre de 150 milliards de francs, cette dépense en devises ne sera plus, en 1965, que de l'ordre de 75 milliards. Mais, en 1975, l'exportation des produits pétroliers pourrait constituer un élément essentiel de recettes de la balance des paiements de la zone franc. L'exportation de 25 millions de tonnes pourrait procurer en devises l'équivalent de 150 milliards de francs. En moins de 20 ans, si ces hypothèses se vérifiaient, la balance des paiements de la zone franc pourrait être améliorée de 300 milliards de francs (soit près d'un milliard de dollars).

La mise en oeuvre du programme de recherche et d'exploitation des pétroles africains requiert, pour les trois années 1957, 1958, et 1959, des investissements estimés à environ 300 milliards (dont une partie, environ le sixième, correspondra à des achats de matériel étranger et devra donc être payée en devises).

Le problème de l'évacuation des pétroles sahariens paraît, à l'heure actuelle, se présenter ainsi : le pétrole d'Edjlé devrait être évacué par la Lybie ou la Tunisie. Il serait beaucoup plus difficile et plus onéreux de l'évacuer par l'ALGERIE via Hassi Messaoud, la traversée du Grand Erg Oriental apparaissant malaisée. Le pétrole d'Hassi Messaoud gagnerait à être évacué par la Tunisie ; son évacuation par l'ALGERIE s'avèrerait plus onéreuse. Il pourrait être évacué par la Lybie par raccordement au pipe Edjlé-Lybie, au sud de la frontière tunisienne. Mais cette solution serait rendue difficile et onéreuse par la nécessité de traverser le Grand Erg Oriental. Le pétrole d'Hassi Rmeil ne pourrait être évacué économiquement que par l'ALGERIE.

Compte tenu de la longueur des pipes et de la nature des régions traversées, il ne sera possible d'assurer cette évacuation d'une manière satisfaisante qu'à l'expresse condition d'une stabilisation des rapports politiques entre la FRANCE, l'ALGERIE et la TUNISIE.

*
* *
*

F - EVALUATION SOMMAIRE DU COUT DES OPERATIONS
DE PACIFICATION

1°) Les crédits spéciaux en francs mis à la disposition du Ministère de la Défense Nationale et des Forces Armées pour faire face aux dépenses nécessitées par les opérations militaires en ALGERIE se sont élevées à :

- 1956 320 milliards de francs.
- 1957 (prévisions) 380 milliards de francs.

2°) Les opérations en ALGERIE ont nécessité un programme d'achats à l'étranger et notamment aux Etats-Unis, de matériels militaires (hélicoptères par exemple) dont le montant s'élève approximativement à 160 millions de dollars, dont 80 millions environ dépensés en 1956.

(La contrevaletur en francs de ce montant en devises est comprise dans les montants en francs mis à la disposition de la Défense Nationale et visés au paragraphe 1°) ci-dessus).

3°) Le coût indirect en devises des opérations d'ALGERIE est d'une évaluation délicate. On peut néanmoins en apprécier l'importance à partir d'une estimation selon laquelle la mobilisation des mineurs en 1956 a entraîné à elle seule l'importation de 2 millions de tonnes de charbon pour un coût voisin de 50 millions de dollars. En outre, si elles n'avaient pas bénéficié des commandes passées par les administrations militaires, les industries mécaniques et électriques auraient sans nul doute recherché et obtenu des débouchés sur les marchés étrangers que nos concurrents ont su, entre temps prospecter avec succès.

*

* *

*

G - L'INDUSTRIE FRANCAISE ET LE MARCHE ALGERIEN

Un raisonnement hâtif conduit parfois à identifier la souveraineté algérienne et la perte du marché algérien qui, selon certains, conduirait l'industrie française à de graves difficultés.

Le tableau suivant permet de préciser l'importance réelle du débouché algérien pour les principaux secteurs de l'industrie française :

PRODUITS	ANNEE 1954		(en millions de francs)		
	Chiffre d'affaires de l'industrie métropolitaine.	Exportation vers les pays et territoires d'O.M. (dont ALGERIE)	% du chiffre d'affaires	Exportation sur l'ALGERIE.	% des exportations sur l'ALGERIE par rapport au chiffre d'affaires des industries métropolitaines
Machines agricoles	69.544	3.877	5,6	2.242	3,2
Machines pour l'industrie	281.214	16.300	5,8	4.194	1,4
Matériel roulant ferroviaire.	58.386	3.700	6,3	1.178	2
Automobiles - motos cycles	561.010	48.400	8,6	17.678	3
Matériel de précision	107.709	8.569	7,9	1.306	1,2
Appareillage électrique	286.647	17.900	6,2	4.262	1,5
Appareillage électro-domestique	48.037	3.400	7	946	2
Appareils radio, électriques et électroniques	80.040	3.600	4,5	843	1
Tissus de coton	194.421	54.727	28,1	12.945	6,6
Produits d'habillement	313.464	6.222	2,1	5.127	1,6
Chaussures	103.092	3.692	3,58	1.648	1,6
Papier carton	177.185	7.729	4,3	3.471	2
Meubles et literie	111.781	2.993	2,67	1.450	1,3

...../

La perte du débouché algérien n'aurait donc pas pour l'économie nationale le caractère dramatique que certains lui prêtent.

Mais il est abusif de prétendre que la souveraineté algérienne entraînera la perte de ce marché : ce n'est pas le statut politique de l'ALGERIE, mais l'importance des dépenses qu'y effectue la Métropole (1) qui détermine en grande partie les dimensions du marché algérien.

*
* *
*

(1) Dépenses publiques (dépenses de souveraineté - financement d'investissements - subvention d'équilibre du budget ordinaire) et achats privés (vin notamment).